

Figure 72 : Contacts cumulés pour chaque groupe de taxons en fonction du vent à 105m d'altitude

(Serotule : Noctule commune/Noctule de Leisler et Sérotine commune ; PipMi : Pipistrelle commune, pipistrelle indéterminée entre commune et Nathusius, PipKN : Pippistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Kuhl/Nathusius, Pipistrelle de Nathusius ; Autres : Barbastelle d'Europe, Oreillard gris, Murin de Natterer).

Cette figure montre que l'ensemble des contacts effectués à 105m d'altitude l'a été pour des classes de vitesses de vents comprises entre 1 et 11,5 m/s.

Les nombres de contacts cumulés à 105m apparaissent bien plus répartis sur les plages de vents qu'à 30m. 84% des contacts ont été effectués pour des vitesses de vent inférieures ou égales à la classe de vent de 7,5 m/s.

## CONCLUSION GENERALE DE L'ECOUTE EN HAUTEUR

Les enregistrements sur le mât de mesure ont permis d'accumuler **12273 contacts de Chiroptères au total**, sur une période s'étalant du **14 juin au 21 octobre 2019**, complétée par une période s'étalant du **1 mars au 13 juin 2020**. Cela représente **2815,12 heures d'enregistrement**.

Les données météo ont été fournies par Eolise, les mesures ont été réalisées sur le même mât que celui où le SM3 a enregistré l'activité chiroptérologique. **Les données de températures ont été données pour des hauteurs de 40m et 120m d'altitude, les premières ont été affiliées au micro placé à 30m et les deuxièmes au micro placé à 105m. Les données de vitesses de vent ont été données pour des hauteurs de 40m, affiliées au micro placé à 30m, et de 100m, affiliées au micro de 105m.**

Une importante différence de répartition du nombre de contacts cumulés est observée entre les deux altitudes, **le micro à 30m ayant enregistré 10533 contacts contre 1740 pour celui à 105m**. Pour rappel, la distance de détection varie pour chacune des espèces, par exemple, une Noctule commune a une distance de détection d'environ 100m tandis qu'une Pipistrelle commune est détectable à environ 25m.

Les Chiroptères sont actifs sur toute la période d'enregistrement (mars – octobre), avec une grande majorité des contacts effectuée entre **mi-mars et octobre**. **Deux pics d'activité ont été constatés sur site en avril et en août**, ce dernier étant particulièrement marqué au niveau du micro bas.

A 105m d'altitude, **une forte proportion des espèces est représentée par les pipistrelles (73,27 %) et par les Sérotules (Noctules spp. et Sérotine – 25,97 %)**. Ces espèces pratiquent le vol en altitude et sont, de ce fait, plus sensibles à l'éolien.

Les Chiroptères sont essentiellement actifs entre 0 et 30 minutes après le coucher du soleil et jusqu'à 7 heures après le coucher du soleil en moyenne pour tous les mois.

Concernant les températures, le plus grand nombre de contacts est enregistré pour des températures comprises entre **10°C et 24°C**. Très peu de contacts sont enregistrés avec des températures inférieures à 10°C. **Seul 1.21% des contacts totaux ont été captés avec des températures inférieures à 10°C**. Il faut néanmoins être prudent vis-à-vis de ce constat car la répartition des températures sur la période considérée n'est pas uniforme.

Concernant la vitesse du vent, **la majorité des contacts de la période totale d'enregistrement (95,96%) sont enregistrés à des vents inférieurs ou égaux à 7m/s** et 93,45% des contacts totaux sont captés avec des vents inférieurs ou égaux à 6m/s. Il faut néanmoins être prudent vis-à-vis de ce constat, car la répartition des vitesses de vent sur la période considérée n'est pas uniforme.

**L'analyse des données chiroptérologiques obtenues via l'écoute en hauteur montre bien des transits de Chiroptères au sein de l'aire d'étude immédiate, impliquant en particulier des espèces sensibles à l'éolien (Pipistrelles et Sérotules). L'activité est dans l'ensemble très forte, avec un pic très remarquable sur le mois d'avril et un second sur le mois d'août. Au regard de ces données, on peut supposer un intérêt du site pour lors des déplacements migratoires et des phases d'alimentation post-hibernation.**

## II.2.4. AMPHIBIENS ET REPTILES

### II.2.4.1. RESULTATS DES PROSPECTIONS

L'aire d'étude immédiate présente un contexte favorable pour la batrachofaune. En effet, elle recèle de nombreuses zones humides, des petites mares et plans d'eau. Concernant les reptiles, les masses d'eau peuvent également présenter un intérêt, mais également les zones de thermorégulation. Ainsi, les friches ou prairies bien exposées sont intéressantes pour les reptiles.

Six espèces d'amphibiens ont été contactées lors des prospections.



Photo 24 Triton marbré (Photo hors site, NCA 2016)

Aucune espèce de reptiles n'a été observée. L'inventaire des Amphibiens et Reptiles (Poitou-Charentes Nature), le SIGORE et la base de données de l'INPN ont complété les données en prenant en compte les communes de Louin et des alentours. Au total 16 espèces d'amphibiens et 9 espèces de reptiles sont connues dans l'aire d'étude rapprochée.

Tableau 103 : Espèces observées et connues au sein de l'aire d'étude

Espèces	Statut réglementaire	Liste rouge régionale <sup>9</sup>	Espèce déterminante	Source de la donnée
<b>AMPHIBIENS</b>				
Grenouille agile – <i>Rana dalmatina</i>	DH4 - PN	LC		Contacts dans l'AEI
Grenouille verte – <i>Pelophylax kl esculenta</i>	DH4 - PN	NT		
Grenouille rieuse – <i>Pelophylax ridibundus</i>	PN	NA		

<sup>9</sup> Poitou-Charentes Nature, 2016. Liste rouge du Poitou-Charentes : Chapitre Amphibiens et Reptiles. Fontaine-le-Comte.

Espèces	Statut réglementaire	Liste rouge régionale <sup>9</sup>	Espèce déterminante	Source de la donnée
Crapaud commun – <i>Bufo bufo</i>	PN	LC		INPN, SIGORE
Triton marbré – <i>Triturus marmoratus</i>	DH4 - PN	NT	D	
Triton palmé – <i>Lissotriton helveticus</i>	PN	LC		
Grenouille de Lessona – <i>Pelophylax lessonae</i>	DH4 - PN	EN	D	
Complexe des Grenouilles vertes – <i>Pelophylax sp</i>	PN	DD		
Grenouille rousse – <i>Rana temporaria</i>	DH4 - PN	NT	D	
Rainette verte – <i>Hyla arborea</i>	DH4 - PN	NT	D	
Alyte accoucheur – <i>Alytes obstetricans</i>	DH4 - PN	NT		
Crapaud calamite – <i>Bufo calamita</i>	DH4 - PN	NT	D	
Crapaud épineux – <i>Bufo spinosus</i>	-	LC		
Pélodyte ponctué – <i>Pelodytes punctatus</i>	PN	NT	D	
Salamandre tachetée – <i>Salamandra salamandra</i>	PN	LC		
Triton crêté – <i>Triturus cristatus</i>	DH2 - DH4 - PN	NT	D	
<b>REPTILES</b>				
Lézard des murailles – <i>Podarcis muralis</i>	DH4 - PN	LC		INPN, SIGORE
Couleuvre helvétique – <i>Natrix helvetica</i>	PN	LC		
Lézard à deux raies – <i>Lacerta bilineata</i>	DH4 - PN	LC		
Coronelle lisse – <i>Coronella austriaca</i>	DH4 - PN	EN	X	
Couleuvre d'Esculape – <i>Zamenis longissimus</i>	DH4 - PN	NT		
Couleuvre verte et jaune – <i>Hierophis viridiflavus</i>	DH4 - PN	LC		
Couleuvre vipérine – <i>Natrix maura</i>	PN	VU		
Orvet fragile – <i>Anguis fragilis</i>	PN	LC	X	
Vipère aspic – <i>Vipera aspis</i>	PN	VU	X	

**Légende :**

En bleu les espèces issues de la bibliographie

Statut réglementaire : DH2 = Directive Habitats-Faune – Annexe II ; DH4 = Directive Habitats-Faune – Annexe IV ; PN = Protection Nationale ; EEE = Espèce Exotique Envahissante

Liste rouge régionale (2016) : DD = données insuffisantes ; NA = non applicable (espèce introduite) ; LC = Préoccupation mineure ; NT = quasi menacée ; VU = vulnérable ; EN = en danger

Espèce déterminante : X = Espèce déterminante ZNIEFF en Poitou-Charentes.

Le bâti proche de l'AEI est particulièrement favorable à l'ensemble de l'herpétofaune qui peut y trouver des zones de cache.

Les coupes forestières, les lisières boisées et haies exposées au soleil représentent un habitat préférentiel pour l'ensemble des reptiles répertoriés. Le complexe de haies multi strates et de boisements présents sur l'AEI sont favorables à la dispersion et à l'hivernage de l'ensemble des espèces de reptiles.

Les espèces patrimoniales de l'herpétofaune susceptibles de fréquenter l'AEI à une période de leur cycle de vie, sont présentées ci-après.

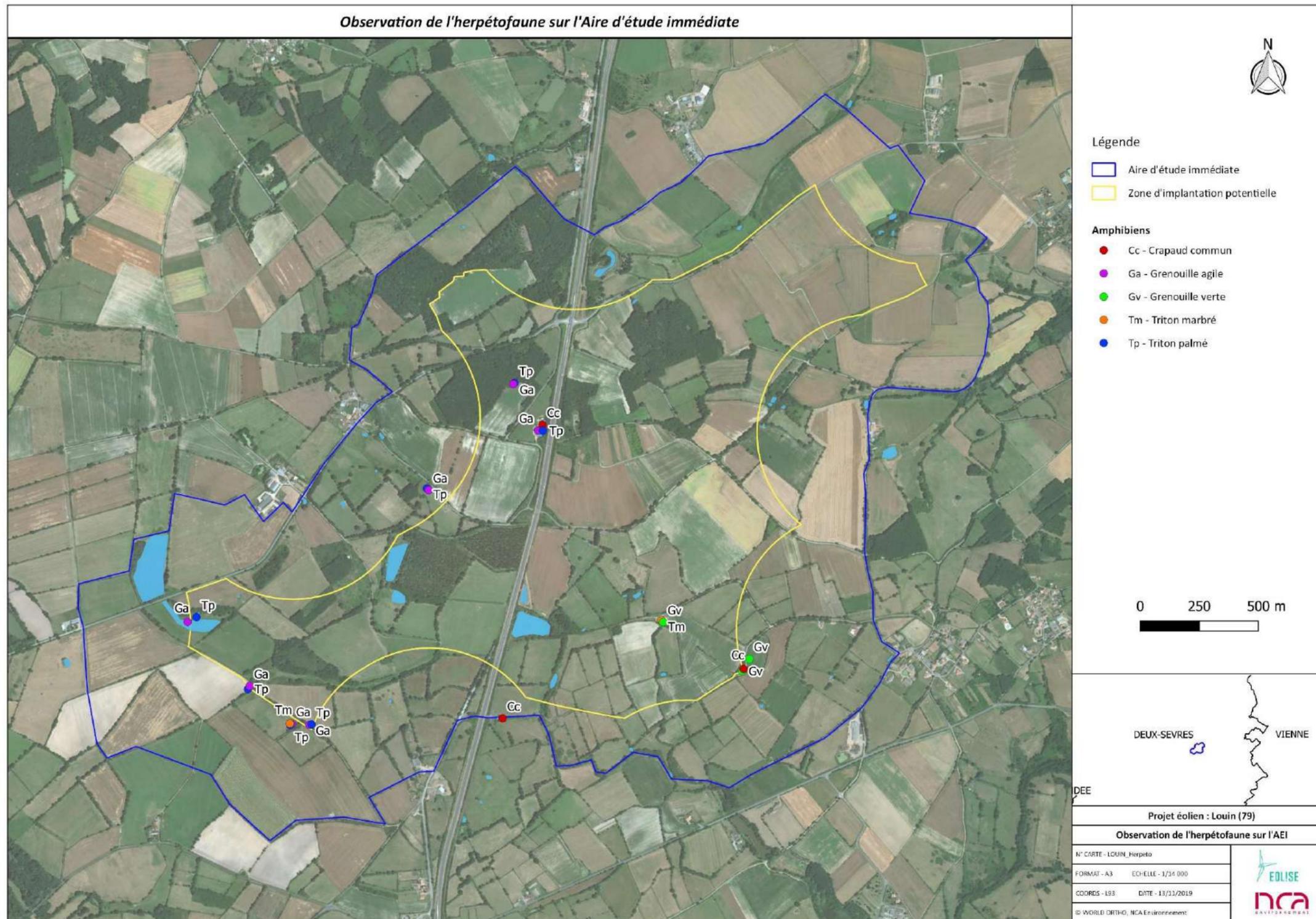


Figure 73 : Observation de l'herpétofaune sur l'aire d'étude immédiate

## II.2.4.2. PRESENTATION DES ESPECES D'AMPHIBIENS PATRIMONIALES

### Alyte accoucheur

L'alyte accoucheur est présent globalement partout en France. Avec un comportement anthropophile marqué, il est principalement retrouvé dans les zones proches des habitations. L'Alyte doit son nom au comportement du mâle qui porte les œufs sur son dos. Son chant s'écoute de février jusqu'à l'automne et ressemble à celui du Hibou Petit-Duc. La période de reproduction peut s'étendre jusqu'à la fin de l'été.

### Crapaud calamite

Le Crapaud calamite est globalement présent sur l'ensemble du territoire français. Cependant, il subit des menaces importantes dans le nord et l'est de la France. La particularité de ce Crapaud est son affinité pour les terrains perturbés. Par exemple, il est très régulièrement retrouvé dans les carrières et est capable de pondre dans de simples ornières. C'est une espèce très mobile. Le Crapaud calamite est actif de mars à l'automne.

### Crapaud commun/épineux

La distinction entre les deux espèces est très récente (Arntzen *et al.*, 2013). Les deux espèces ont une aire de répartition distincte dont la limite peut être matérialisée par une ligne allant de la Basse-Normandie à la région Rhône-Alpes : au nord se trouve le Crapaud commun (*Bufo bufo*) et au sud le Crapaud épineux (*Bufo spinosus*). Les habitats fréquentés sont beaucoup de nature anthropophile (jardins, parcs...) et les individus sont beaucoup retrouvés, traversant les routes, par des nuits chaudes et humides, à caractère orange. La période d'activité débute en février/mars avec l'observation des premières pontes.

### Grenouille agile

La Grenouille agile est présente sur l'ensemble du territoire français. Elle trouve son habitat principalement dans les boisements humides, mais on la retrouve aussi dans les prairies humides et les zones humides. Sa ponte est précoce (mars et avril), et forme de petites boules d'œufs.

### Grenouille de Lessona

La Grenouille de Lessona est plus septentrionale que la Grenouille verte. Sa distribution dans le département est limitée. Cette faible répartition dans le département et plus largement dans la région, peut s'expliquer par une météorologie peu favorable, la qualité du milieu ou encore des facteurs écologiques divers (acidité de l'eau...).

### Grenouille rieuse

Cette grenouille est proche des autres grenouilles vertes d'Europe comme la Grenouille de Lessona ou la Grenouille verte, bien qu'elle soit la plus grosse de ces trois espèces. On la considère comme invasive, car elle a des facilités pour coloniser de nouveaux territoires. On la retrouve ainsi sur des plans d'eaux de grandes surfaces et profonds, des étangs, des tourbières à condition d'y avoir un ensoleillement suffisant. Elle s'est adaptée à la présence de poissons, contrairement à la majorité des amphibiens (prédation). Elle se reproduit en mai-juin. Les mâles chantent bruyamment en chœur. L'espèce a longtemps été considérée comme la plus résistante et la moins menacée, toutefois la destruction et/ ou la pollution de ses zones de reproduction a cependant conduit à de nombreux déclin ou extinctions locales.

### Grenouille rousse

La Grenouille de Perez est présente uniquement sur le pourtour Atlantique entre la Loire-Atlantique et les Pyrénées-Atlantiques, mais on trouve aussi de petites stations sur la côte méditerranéenne entre les Pyrénées-Orientales et les Bouches-du-Rhône. L'espèce fut longtemps confondue avec la Grenouille rieuse, elle est donc peu connue à ce jour. On la retrouve dans les eaux stagnantes, où elle pond tardivement jusqu'à juillet.

### Complexe des Grenouilles vertes

Le complexe des Grenouilles vertes est assez ambigu. En effet, les distinctions entre les espèces reposent sur de la génétique. De plus, ces grenouilles s'hybrident entre elles. Il est donc difficile d'évoquer la présence d'une espèce sans réaliser des études phylogénétiques. Cependant, ces grenouilles sont communes et souvent retrouvées dès qu'un point d'eau est présent. Il est même possible de les observer dans une piscine. Les grenouilles vertes peuvent être observées dès les premiers beaux jours, en mars.

### Pélodyte ponctué

Le Pélodyte ponctué est présent sur la quasi-totalité du territoire (hors Ile de France, et nord-est de la France). Très discret, sa petite taille et son activité nocturne rendent l'espèce difficile à contacter. Son habitat nécessite un point d'eau stagnante de préférence temporaire pour limiter l'impact de la prédation des poissons et bien ensoleillée. Peu exigeant, on le retrouve dans de nombreux types de milieux (forestier, dunaire, prairie humide, garrigue, etc...).

### Rainette verte

Absente sur tout le Sud du pays (sud Garonne), elle est représentative des milieux bocagers, et prairies humides, présentant des points d'eau stagnante, bien ensoleillés et avec une végétation aquatique importante. Peu discrète, le territoire d'une colonie est repéré par le chant puissant des mâles dès le crépuscule.

### Salamandre tachetée

La Rainette méridionale est présente sur tout le sud de la France avec une remontée progressive notamment sur la côte Atlantique (présence constatée en Loire-Atlantique). L'espèce trouve son aire de reproduction dans tous types de milieux, sa seule exigence est la présence d'un point d'eau stagnante. Ainsi elle est observée aussi bien dans les canaux d'irrigation, dans les mares de parcs urbains, ou encore dans les marais salants. Solitaire, le mâle chante de jour comme de nuit pour attirer les femelles sur son site de reproduction. L'espèce peut sous certaines conditions ne pas hiberner.

### Triton crêté

Cette espèce de triton est inféodée aux réseaux de mares en contexte plus ou moins ouvert. Moins présent dans le quart sud-ouest, le Triton crêté est globalement bien réparti sur le territoire. Sa période de reproduction s'étend d'avril à septembre, mais il est possible de le contacter dès le mois de mars. Les principales menaces pour le Triton crêté sont les prédateurs des œufs par les poissons introduits comme le Poisson-Chat ou la Perche-Soleil.

### Triton marbré

Le Triton marbré est présent sur tout le Grand-Ouest. Son habitat est composé d'eaux stagnantes herbacées pour lui permettre sa reproduction qui débute en mars et s'étend sur environ 3 mois, et de haies, prairies ou zones forestières fraîches, pour lui permettre de trouver les refuges nécessaires tout au long de l'année. Le milieu bocager est donc très apprécié par l'espèce.

### Triton palmé

Espèce très généraliste dans les habitats fréquentés, il peut coloniser une très large gamme de milieux aquatiques pouvant être stagnants ou non, saumâtres ou même eutrophisés. Sa période la plus propice pour observer des individus se concentre entre février et mai, mais il est possible de le rencontrer en hiver lorsque le climat est doux.

## II.2.4.3. PRESENTATION DES ESPECES DE REPTILES PATRIMONIALES

### Lézard des murailles

Le Lézard des murailles est présent sur la totalité du territoire français. Demandeur de milieux ouverts pour satisfaire ses besoins d'ensoleillement, ainsi que de sites où il a la possibilité de trouver refuge. Il cohabite volontiers avec l'Homme et utilise le bâti pour vivre et utilise ses infrastructures pour vivre.

### Couleuvre verte et jaune

La Couleuvre Verte est présente sur l'ensemble du centre, ouest et sud de la France. Assez commune, on retrouve l'espèce dans les milieux secs, ensoleillés, broussailleux et rocheux. Discrète malgré ses couleurs vives, elle n'hésite pas à grimper dans les arbres et buissons, où elle se camoufle afin d'attraper de petits passereaux ou subtilise des œufs fraies dans un nid.

### Couleuvre vipérine

La Couleuvre vipérine est présente sur tout le sud du territoire français, jusqu'à la limite de la Seine. Inféodé aux milieux aquatiques, elle privilégie les sites dont les berges sont caillouteuses, si possible riche en galets, pour pouvoir effectuer sa thermorégulation, mais aussi se réfugier en cas de danger. Son régime alimentaire est composé presque exclusivement de poissons et amphibiens, ce qui l'oblige à ne pas s'éloigner des points d'eau

### Lézard à deux raies

Le Lézard à deux raies (anciennement Lézard vert occidental) est présent sur le centre, l'ouest et le sud du pays. Très discret malgré sa couleur vert vif, on le retrouve principalement dans les haies, bosquets et boisements encombrés. Mais il est aussi visible sur les talus, garrigues et dunes. Sa principale exigence est une végétation basse, dense et piquante pour lui permettre de prendre de la hauteur et guetter les potentiels dangers, ainsi que de pouvoir s'y réfugier rapidement.

### Orvet fragile

L'Orvet fragile est globalement présent sur l'ensemble du territoire français. Il est principalement retrouvé dans les boisements clairs, en lisière de forêts ou dans les clairières en été. Cependant, c'est un animal très farouche qui se cache sous des abris à l'approche des prédateurs. Comme les Lézard, lorsqu'il se sent en danger, il peut pratiquer l'autotomie, qui consiste à se séparer de sa queue.

### Vipère aspic

La Vipère aspic est présente sur les deux-tiers méridionaux de la France. Serpent pouvant être venimeux, il est assez facilement reconnaissable par le signe en « V » sur sa tête. Il occupe de nombreux milieux, pouvant être secs comme humides, fermés comme ouverts. Les principales menaces subies par cette espèce sont directement liées aux populations de sa proie favorite, le Campagnol des champs. Ainsi, l'agriculture apparait comme une menace pour cette espèce.

### Couleuvre helvétique

La Couleuvre helvétique a récemment été séparée de son homologue la Couleuvre à collier par des études génétiques. Présente dans toute la France, la présence de masse d'eau est très favorable pour cette espèce, et les milieux bocagers sont typiquement appréciés. Aisément reconnaissable par un collier bien visible, elle est souvent rencontrée sur des zones de thermorégulation, zones bien exposées au soleil. Le remembrement et l'assèchement des zones humides semblent être les principales menaces, réduisant les milieux favorisés de cette espèce.

### Couleuvre d'Esculape

La répartition de cette espèce est irrégulière. Elle est absente au nord de la France, rare au centre et à l'est, ainsi que sur une partie sud-ouest. Il s'agit d'une grande Couleuvre de couleur marron. Hivernante d'octobre à avril, elle peut être contactée le reste du temps sur les coteaux rocheux bien exposés, mais aussi sous des objets sur le sol (tôles...). Très bonne grimpeuse, elle fréquente aussi les maisons et il n'est pas rare de l'observer sous des toitures. Les principales menaces sont les réseaux routiers, principales causes de mortalité pour cette espèce.

### Coronelle lisse

Aussi appelée Couleuvre lisse, le Poitou-Charentes constitue la limite de son aire de répartition. Adeptes des milieux secs, sa période d'activité débute en mars. Elle peut également être observée dans les milieux un peu plus humides comme les tourbières ou les landes. La destruction des habitats et le changement des pratiques agricoles (intensification et remembrement) sont l'une des menaces pour cette espèce comme pour la plupart des autres reptiles.

Tableau 104 : Patrimonialité de l'herpétofaune sur l'AEI

Espèces	Statut réglementaire	Liste rouge régionale <sup>10</sup>	Espèce déterminante	Valeur patrimoniale
<b>AMPHIBIENS</b>				
Triton crêté – <i>Triturus cristatus</i>	DH2 - DH4 - PN	NT	D	Très forte
Grenouille de Lessona – <i>Pelophylax lessonae</i>	DH4 - PN	EN	D	Très forte
Grenouille verte – <i>Pelophylax kl esculenta</i>	DH4 - PN	DD		Forte
Grenouille rousse – <i>Rana temporaria</i>	DH4 - PN	NT	D	Forte
Rainette verte – <i>Hyla arborea</i>	DH4 - PN	NT	D	Forte
Alyte accoucheur – <i>Alytes obstetricans</i>	DH4 - PN	NT		Forte
Crapaud calamite – <i>Bufo calamita</i>	DH4 - PN	NT	D	Forte
Triton marbré – <i>Triturus marmoratus</i>	DH4 - PN	NT	D	Forte
Pélodyte ponctué – <i>Pelodytes punctatus</i>	PN	NT	D	Forte
Grenouille rieuse – <i>Pelophylax ridibundus</i>	PN	NA		Moyenne
Crapaud commun – <i>Bufo bufo</i>	PN	LC		Moyenne
Triton palmé – <i>Lissotriton helveticus</i>	PN	LC		Moyenne
Grenouille agile – <i>Rana dalmatina</i>	DH4 - PN	LC		Moyenne
Complexe des Grenouilles vertes – <i>Pelophylax sp</i>	PN	DD		Moyenne
Crapaud épineux – <i>Bufo spinosus</i>	-	LC		Moyenne
Salamandre tachetée – <i>Salamandra salamandra</i>	PN	LC		Moyenne
<b>REPTILES</b>				
Coronelle lisse – <i>Coronella austriaca</i>	DH4 - PN	EN	X	Très forte
Vipère aspic – <i>Vipera aspis</i>	PN	VU	X	Forte
Couleuvre d'Esculape – <i>Zamenis longissimus</i>	DH4 - PN	NT		Forte
Couleuvre helvétique – <i>Natrix helvetica</i>	PN	LC		Moyenne
Couleuvre verte et jaune – <i>Hierophis viridiflavus</i>	DH4 - PN	LC		Moyenne
Couleuvre vipérine – <i>Natrix maura</i>	PN	VU		Moyenne
Lézard à deux raies – <i>Lacerta bilineata</i>	DH4 - PN	LC		Moyenne
Lézard des murailles – <i>Podarcis muralis</i>	DH4 - PN	LC		Moyenne
Orvet fragile – <i>Anguis gracilis</i>	PN	EN	X	Forte

#### Légende :

En bleu les espèces issues de la bibliographie

Statut réglementaire : DH2 = Directive Habitats-Faune – Annexe II ; DH4 = Directive Habitats-Faune – Annexe IV ; PN = Protection Nationale ; EEE = Espèce Exotique Envahissante

Liste rouge régionale (2016) : DD = données insuffisantes ; NA = non applicable (espèce introduite) ; LC = Préoccupation mineure ; NT = quasi menacée ; VU = vulnérable ; EN = en danger.

Espèce déterminante : X = Espèce déterminante ZNIEFF en Poitou-Charentes.

<sup>10</sup> Poitou-Charentes Nature, 2016. Liste rouge du Poitou-Charentes : Chapitre Amphibiens et Reptiles. Fontaine-le-Comte.

#### II.2.4.4. SYNTHÈSE DES ENJEUX

Les enjeux relatifs à l'herpétofaune ont été hiérarchisés en considérant :

- leur patrimonialité et représentativité sur l'aire d'étude ;
- la présence d'habitats favorables au maintien des populations ;
- l'intérêt fonctionnel des habitats d'espèces.

En considérant que les étangs de l'AEI sont favorables à la Cistude d'Europe (étang de Monterban par exemple), et que les mares d'eau plus modestes sont favorables à plusieurs espèces de forte valeur patrimoniale comme le Triton crêté, l'ensemble des masses d'eau présente un enjeu fort sur l'AEI.

Le maillage bocager est un site d'hivernage privilégié pour les Tritons. La dispersion moyenne maximale étant de 200 m, les haies intersectées par ce tampon coteront un enjeu fonctionnel fort. Les autres haies présentent un enjeu modéré.

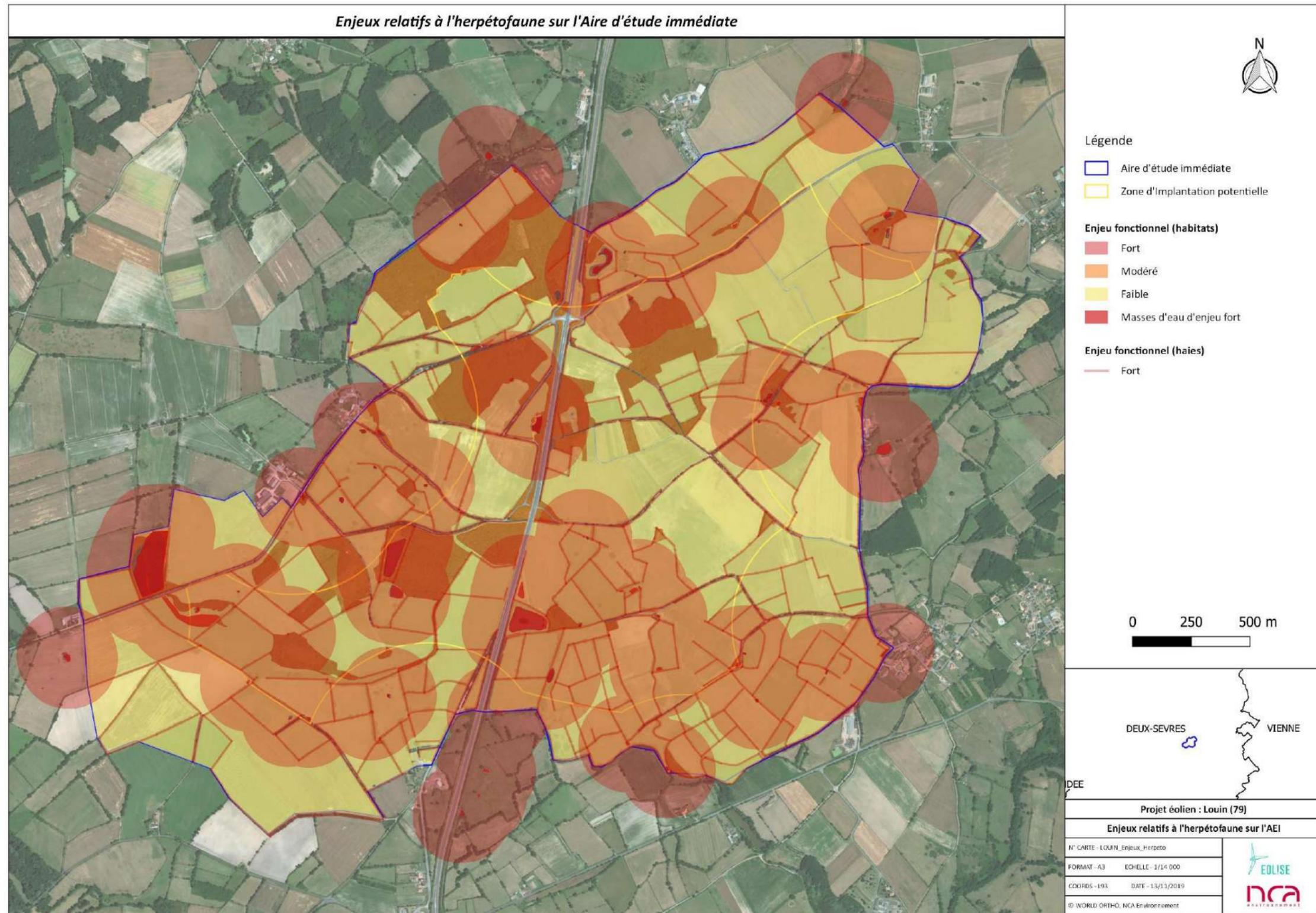
Enjeu faible : zones d'espace ouvert, peu ou pas connectée à une masse d'eau. L'utilisation probable par les amphibiens et reptiles est possible, mais serait très ponctuelle et diffuse.

**Enjeu moyen** : zones plus ou moins importantes, connectées par des corridors de haies ou de boisements et susceptibles d'intercepter des espèces en dispersion provenant de masses d'eau ou d'autres grands ensembles.

**Enjeu fort** : Zones comportant des masses d'eau ou étant directement connectées à des zones en possédant. Un rayon de 200m a été considéré autour des masses d'eau en prenant pour référence la forte probabilité de présence d'espèces dans ce rayon (à défaut de données sur d'autres espèces, l'espèce considérée en référente ici est le Triton marbré<sup>11</sup>).

---

<sup>11</sup> BOISSINOT A. (2009). Influence de la structure du biotope de reproduction et de l'agencement du paysage, sur le peuplement d'amphibiens d'une région bocagère de l'ouest de la France. Mémoire pour l'obtention du diplôme de l'École pratique des hautes études. 249 pages



Carte 115 Enjeux relatifs à herpétofaune sur l'Aire d'étude immédiate

## II.2.5. INSECTES

### II.2.5.1. RESULTATS DES PROSPECTIONS

#### LEPIDOPTERES (RHOPALOCERES)

Trente espèces de rhopalocères ont été contactées sur l'aire d'étude immédiate. Concernant la bibliographie, les données du SIGORE et de l'INPN nous renseignent sur la présence de 35 espèces supplémentaires, soit un total avec les données d'inventaire de 65 espèces. Les espèces dont l'habitat n'est pas représenté à l'échelle de l'AEI et ses alentours ne sont pas mentionnées ici.

Tableau 105 : Synthèse des prospections lépidoptères – Espèces observées et connues sur le territoire (biblio)

Espèces	Statut réglementaire	Liste Rouge Régionale	Espèce déterminante	Source de la donnée
Amaryllis - <i>Pyronia tithonus</i>	-	LC	-	Contact sur l'AEI
Aurore – <i>Anthocharis cardamines</i>	-	LC	-	
Azuré commun – <i>Polyommatus icarus</i>	-	LC	-	
Azuré des Nerpruns - <i>Celastrina argiolus</i>	-	LC	-	
Belle-Dame - <i>Vanessa cardui</i>	-	LC	-	
Citron – <i>Gonepteryx rhamni</i>	-	LC	-	
Collier de corail - <i>Aricia agestis</i>	-	LC	-	
Cuivré commun – <i>Lycaena phlaeas</i>	-	LC	-	
Cuivré fuligineux – <i>Lycaena tityrus</i>	-	LC	-	
Grande Tortue – <i>Nymphalis polychloros</i>	-	LC	-	
Hespérie de la Houque – <i>Thymelicus sylvestris</i>	-	LC	-	
Hespérie du dactyle - <i>Thymelicus lineolus</i>	-	LC	-	
Machaon - <i>Papilio machaon</i>	-	LC	-	
Mégère - <i>Lasiommata megera</i>	-	LC	-	
Mélitée des Scabieuses - <i>Melitaea parthenoides</i>	-	LC	-	
Mélitée du Plantain – <i>Melitaea cinxia</i>	-	LC	-	
Myrtil - <i>Maniola jurtina</i>	-	LC	-	
Paon-du-jour - <i>Aglais io</i>	-	LC	-	
Petit Sylvain – <i>Limenitis camilla</i>	-	LC	-	
Petite Violette - <i>Boloria dia</i>	-	LC	-	
Piérade de la Rave – <i>Pieris rapae</i>	-	LC	-	
Piérade du Chou – <i>Pieris brassicae</i>	-	LC	-	

Espèces	Statut réglementaire	Liste Rouge Régionale	Espèce déterminante	Source de la donnée
Procris – <i>Coenonympha pamphilus</i>	-	LC	-	Contact sur l'AEI
Robert-le-Diable - <i>Polygonia c-album</i>	-	LC	-	
Souci - <i>Colias crocea</i>	-	LC	-	
Sylvain azuré – <i>Limenitis reducta</i>	-	LC	-	
Sylvaine - <i>Ochlodes sylvanus</i>	-	LC	-	
Thécla de la Ronce – <i>Callophrys rubi</i>	-	LC	-	
Tircis – <i>Pararge aegeria</i>	-	-	-	
Vulcain – <i>Vanessa atalanta</i>	-	-	-	
Azuré de la faucille - <i>Cupido alcetas</i>	-	LC	-	Bases de données INPN SIGORE
Azuré des coronilles – <i>Plebejus argyrognomon</i>	-	NT	X	
Azuré du serpolet – <i>Maculinea arion</i>	DH4 - PN	NT	X	
Azuré du Trèfle - <i>Cupido argiades</i>	-	NT	-	
Azuré porte-queue - <i>Lampides boeticus</i>	-	LC	-	
Carte géographique - <i>Araschnia levana</i>	-	LC	-	
Demi-Argus - <i>Cyaniris semiargus</i>	-	NT	X	
Demi-deuil – <i>Melanargia galathea</i>	-	LC	-	
Flambé – <i>Iphiclides padalirius</i>	-	LC	-	
Gazé – <i>Aporia crataegi</i>	-	LC	-	
Grand Mars changeant – <i>Apatura iris</i>	-	NT	X	
Grand Nacré – <i>Argynnis aglaja</i>	-	NT	-	
Hespérie de l'aigremoine - <i>Pyrgus malvae</i>	-	DD	-	
Hespérie de l'alcée - <i>Carcharodus alceae</i>	-	LC	-	
Hespérie des Potentilles - <i>Pyrgus armoricanus</i>	-	LC	-	
Hespérie du Chiendent – <i>Thymelicus acteon</i>	-	LC	-	
Lucine – <i>Hamaeris lucina</i>	-	LC	-	
Mélitée des Centaurées - <i>Melitaea phoebe</i>	-	LC	-	
Mélitée des Mélampyres – <i>Melitaea athalia</i>	-	LC	-	
Mélitée orangée - <i>Melitaea didyma</i>	-	LC	X	
Nacré de la Ronce - <i>Brenthis daphne</i>	-	LC	-	
Petit Mars changeant – <i>Apatura ilia</i>	-	LC	-	
Petit Nacré – <i>Issoria lathonia</i>	-	LC	-	
Petite Tortue - <i>Aglais urticae</i>	-	NT	-	

Espèces	Statut réglementaire	Liste Rouge Régionale	Espèce déterminante	Source de la donnée
Piéride de la Moutarde - <i>Leptidea sinapis</i>	-	LC	-	Bases de données INPN SIGORE
Piéride du navet - <i>Pieris napi</i>	-	LC	-	
Point de Hongrie - <i>Erynnis tages</i>	-	LC	-	
Silène - <i>Brintesia circe</i>	-	LC	-	
Soufré – <i>Colias hyale</i>	-	LC	-	
Tabac d'Espagne - <i>Argynnis paphia</i>	-	LC	-	
Thécla de l'Yeuse - <i>Satyrium ilicis</i>	-	LC	-	
Thécla du Bouleau – <i>Thecla betulae</i>	-	LC	-	
Thécla du Chêne – <i>Quercusia quercus</i>	-	LC	-	
Thécla du Prunellier – <i>Satyrium pruni</i>	-	NT	X	
Tristan - <i>Aphantopus hyperantus</i>	-	NT	-	

**Légende :**

En bleu les espèces issues de la bibliographie

Statut réglementaire : DH2 = Directive Habitats-Faune – Annexe II ; DH4 = Directive Habitats-Faune – Annexe IV ; PN = Protection Nationale

Liste rouge régionale : DD = données insuffisantes ; NA = non applicable (espèce introduite) ; LC = Préoccupation mineure ; NT = quasi menacée ; VU = vulnérable ; EN = en danger

Espèce déterminante : X = Espèce déterminante ZNIEFF en Poitou-Charentes.

**Aucune espèce patrimoniale n'a été contactée sur l'AEI. Plusieurs espèces patrimoniales sont mentionnées sur l'aire d'étude rapprochée, dont les plus probables sont celles associées aux prairies et boisements humides.**

**ODONATES**

Seize espèces d'odonate ont été observée sur l'aire d'étude immédiate. L'aire d'étude immédiate montre un contexte favorable pour la reproduction des odonates. En effet, la présence de nombreuses zones humides, fossés, plans d'eau, etc, rend l'AEI attractive pour ce groupe.

Afin de compléter les données de terrain, les bases de données de l'INPN ont été consultées, complétées avec les données en ligne du SIGORE. Il en ressort 16 espèces non contactées sur l'AEI, qui peuvent potentiellement fréquenter la zone d'étude.

Tableau 106 : Synthèse des prospections Odonates – Espèces observées et connues sur le territoire

Espèces	Statut réglementaire	Liste rouge régionale	Espèce déterminante	Source de la donnée
Aeschne bleue – <i>Aeshna cyanea</i>	-	LC	-	Contact sur l'AEI
Agrion à larges pattes – <i>Platycnemis pennipes</i>	-	LC	-	
Agrion de Vander Linden – <i>Erythromma lindenii</i>	-	LC	-	
Agrion élégant – <i>Ischnura elegans</i>	-	LC	-	
Agrion jouvencelle – <i>Coenagrion puella</i>	-	LC	-	

Espèces	Statut réglementaire	Liste rouge régionale	Espèce déterminante	Source de la donnée
Agrion porte-coupe – <i>Enallagma cyathigerum</i>	-	LC	-	Contact sur l'AEI
Anax empereur – <i>Anax imperator</i>	-	LC	-	
Caloptéryx éclatant - <i>Calopteryx splendens</i>	-	LC	-	
Caloptéryx vierge – <i>Calopteryx virgo</i>	-	LC	-	
Leste sauvage – <i>Lestes barbarus</i>	-	LC	-	
Leste vert - <i>Chalcolestes viridis</i>	-	LC	-	
Libellule déprimée – <i>Libellula depressa</i>	-	LC	-	
Nymphe au corps de feu – <i>Pyrrhosoma nymphula</i>	-	LC	-	
Orthétrum réticulé – <i>Orthetrum cancellatum</i>	-	LC	-	
Sympétrum méridional – <i>Sympetrum meridionale</i>	-	LC	-	
Sympétrum sanguin – <i>Sympetrum sanguineum</i>	-	LC	-	Bases de données INPN SIGORE
Aeschne paisible – <i>Boyeria irene</i>	-	NT	-	
Agrion délicat – <i>Ceragrion tenellum</i>	-	NT	-	
Agrion mignon – <i>Coenagrion sticulum</i>	-	NT	-	
Agrion nain – <i>Ischnura pumilio</i>	-	NT	-	
Agrion orangé – <i>Platycnemis acutipennis</i>	-	LC	-	
Anax napolitain – <i>Anax parthenope</i>	-	LC	-	
Cordulégastre annelé – <i>Cordulegaster boltonii</i>	-	NT	X (79, 86)	
Gomphe gentil – <i>Gomphus pulchellus</i>	-	LC	-	
Leste fiancé – <i>Lestes sponsa</i>	-	EN	-	
Libellule à quatre tâches – <i>Libellula quadrimaculata</i>	-	NT	-	
Nymphe au corps vert – <i>Erythroma viridulum</i>	-	LC	-	
Orthétrum à stylets blancs – <i>Orthetrum albistylum</i>	-	LC	-	
Orthétrum bleuisant – <i>Orthetrum coerulescens</i>	-	NT	X (86)	
Orthétrum brun – <i>Orthetrum brunneum</i>	-	NT	-	
Sympétrum à côtes striées – <i>Sympetrum striolatum</i>	-	LC	-	
Sympétrum de Fonscolombe – <i>Sympetrum fonscolombii</i>	-	LC	X (16)	

**Légende :**

En bleu les espèces issues de la bibliographie

Statut réglementaire : DH2 = Directive Habitats-Faune – Annexe II ; DH4 = Directive Habitats-Faune – Annexe IV ; PN = Protection Nationale

Liste rouge régionale (Poitou-Charentes Nature, 2018) : DD = données insuffisantes ; NA = non applicable (espèce introduite) ; LC = Préoccupation mineure ; NT = quasi menacée ; VU = vulnérable ; EN = en danger ; CR = en danger critique d'extinction.

Espèce déterminante : X = Espèce déterminante ZNIEFF en Poitou-Charentes.

Le contexte bocager humide est favorable à ce groupe, mais ses habitats de reproduction sont avant tout reliés aux masses d'eau temporaires et permanent, les autres habitats étant surtout des zones d'alimentation et de dispersion des adultes. L'étang du Cébron, au Sud de l'AEI, possède une richesse spécifique importante, avec une trentaine d'espèces (NCA ENVIRONNEMENT, 2014).

### COLEOPTERES SAPROXYLOPHAGES

Des traces de présence du Grand Capricorne ont été observées sur plusieurs chênes têtards sur l'aire d'étude immédiate. L'espèce est également mentionnée par les bases de données de l'INPN à l'échelle de la commune de Louin. Une grande partie des boisements et des haies bocagères de l'AEI apparaît favorable pour ce taxon, avec la présence de nombreux chênes mûres.



Photo 25 Grand capricorne (Photo hors site, NCA 2016)

La bibliographie mentionne en plus la présence de la Rosalie des Alpes, espèce inscrite aux Annexes 2 et 4 de la Directive Habitats Faune-Flore. Elle est reliée aux frênes et chênes têtards, bien représentés dans les prairies humides bocagères. L'AEI apparaît ainsi favorable à ce taxon, bien connu en Pays Gâtinais.

Enfin, la bibliographie mentionne la présence du Lucane cerf-volant, espèce inscrite à l'annexe II de la Directive Habitat Faune-Flore, qui n'a pas été contactée sur l'AEI, y compris au crépuscule lors des inventaires nocturnes.

Tableau 107 : Synthèse des données coléoptères – Espèces observées et connues sur le territoire (biblio)

Espèces	Statut réglementaire	Espèce déterminante	Source de la donnée
Grand Capricorne – <i>Cerambyx cerdo</i>	DH2 – DH4 - PN	X	Contact dans AEI
Lucane cerf-volant – <i>Lucanus cervus</i>	DH2	-	Habitat favorable / INPN
Rosalie des Alpes – <i>Rosalia alpina</i>	DH2 – DH4 - PN	X	

#### Légende :

En bleu les espèces issues de la bibliographie

Statut réglementaire : DH2 = Directive Habitats-Faune – Annexe II ; DH4 = Directive Habitats-Faune – Annexe IV ; PN = Protection Nationale

Espèce déterminante : X = Espèce déterminante ZNIEFF en Poitou-Charentes.

Le contexte bocager et boisé est favorable à ce groupe. Le Grand Capricorne est bien représenté localement.